

Les Français à Constance : participation au concile et construction d'une identité nationale (1414-1418)

Sophie Vallery-Radot



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ifha/474>

DOI : 10.4000/ifha.474

ISSN : 2198-8943

Éditeur

IFRA - Institut franco-allemand (sciences historiques et sociales)

Édition imprimée

Date de publication : 30 septembre 2012

Pagination : 233-234

ISSN : 2190-0078

Référence électronique

Sophie Vallery-Radot, « Les Français à Constance : participation au concile et construction d'une identité nationale (1414-1418) », *Revue de l'IFHA* [En ligne], 4 | 2012, mis en ligne le 14 février 2013, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ifha/474> ; DOI : 10.4000/ifha.474

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

©IFHA

Les Français à Constance : participation au concile et construction d'une identité nationale (1414-1418)

Sophie Vallery-Radot

Le concile de Constance est réuni par le pape Jean XXIII en novembre 1414 en vue de résoudre le schisme qui divise l'Église d'Occident depuis 1378. Pour y parvenir, les Pères de Constance sont regroupés en quatre puis cinq nations conciliaires dont la nation française. La confrontation, tant des listes de participants que de sources éparses donnant ponctuellement des informations sur tel ou tel individu, a abouti à la collation d'une liste des membres de la nation française ayant participé au concile de Constance.

La première partie de cette étude (novembre 1414-mars 1415) traite de la mise en place des nations, des premières décisions conciliaires, de l'apparition de conflits entre les nations comme au sein de la nation française. Pour cette dernière, une étude de nature prosopographique a permis de se pencher sur l'origine géographique de ses membres, ainsi que sur leur appartenance à des réseaux, qu'ils soient curiaux, familiaux, religieux, universitaires ou politiques. D'emblée, la politique s'immisce au concile de Constance et oblige les Pères à se positionner sur des questions qui peuvent sembler bien éloignées de leurs préoccupations initiales. Malgré des freins importants, l'identité de la « nation France » est fièrement affirmée, notamment en s'opposant à la mainmise de Sigismond, roi des Romains, sur la direction du concile. Il est possible de parler d'une ébauche de construction d'une identité nationale au concile de Constance.

La deuxième partie s'attache à montrer qu'entre le 21 mars 1415 et le mois de janvier 1417, date du retour de Sigismond, roi des Romains, à Constance, la nation française connaît de très graves difficultés. La construction de l'identité nationale passe alors moins par l'affirmation positive de valeurs communes, bien qu'elles existent, que par un combat virulent contre les nations conciliaires considérées comme ennemies.

Enfin la troisième partie vise à démontrer qu'à partir du retour de Sigismond au concile, dans un contexte de crise profonde, on assiste à un véritable sursaut national français.

L'affirmation de l'identité nationale se fait tant par le combat contre d'autres nations que par la lutte contre les forces centrifuges existant au sein de la nation française. On assiste à un sursaut national des Français. Il se manifeste avant tout par la volonté des ambassadeurs du roi de France de reprendre le contrôle de la nation conciliaire française et d'assimiler ainsi nation conciliaire française et « nation France ».

AUTEUR

SOPHIE VALLERY-RADOT

Sophie Vallery-Radot a présenté et soutenu sa thèse de doctorat le 17 mai 2011 à l'université Louis Lumière-Lyon II sous la direction de Nicole Beriou.